

Procès-verbal - Assemblée générale annuelle 2018

DATE / HEURE : **Jeudi 26 avril 2018** - 17 h à 19 h

ENDROIT : Salle du conseil – Hôtel de ville de Coaticook, 150, rue Child

Étaient présents :

#	Nom	Organisme	#	Nom	Organisme
1	Avilan, Claudia	Conjointe François Roy	13	Lalonde, Mario	Conseiller muni. Coaticook
2	Bilodeau, Bertrand	Conseiller municipal Magog	14	Luce, Bryan	Citoyen Coaticook
3	Bouchard, Françoise	Mairesse Dixville	15	Marin, Marc	DG St-Étienne
4	Bousquet, Richard	Conseiller Orford	16	Morin, Gervais	Citoyen Ste-Catherine
5	Ferland, Denis	Maire Hatley	17	Péloquin, François	Citoyen Dixville
6	Bonnie, Lahaise	Citoyenne	18	Pizar, Johnny	Maire Barnston-Ouest
7	Fontaine, Brigitte	Comptable Coaticook	19	Standish, Vicky	Citoyenne Barnston-O.
8	Brochu, Vincent	Conseiller Coaticook	20	Therrien, Guylaine	Citoyenne Ste-Catherine, conjointe de Gervais M.
9	Clément, Monique	Coordonnatrice projets, Coaticook	21	Tyroler, Marjorie	DG CAB
10	Dutil, Philippe	Maire Stanstead	22	Vanasse, Bernard	Maire Compton
11	Lussier, Francis	DG RIGDSC	23	Violette, Richard	Maire Ogden
12	Lacoste, Robert	Conseiller muni. Ayer's Cliff			

Membres du conseil d'administration et du personnel

24	Grenier, Julie	Présidente	39	Charbonneau, Linda	Employée
25	Audet, Claire	Consultante	40	Dionne, Jacques	Employé
26	Adam, Jean-Pierre	Membre du CA	41	Dupont, Lina	Employée
27	Beauvais, Pasquale	Membre du CA	42	Hick, Lucienne	Bénévole
28	Brassard, Denis	Membre du CA	43	Marchand, Gabrielle	Employée
29	Dupuis, Nathalie	Membre du CA	44	Perron, Bertha	Bénévole
30	Brassard, Denis	Membre du CA	45	Perron, Francine	Employée
31	Lemieux, Isabelle	Membre du CA	46	Royer, Claudia	Employée
32	Maillé, Lisette	Membre du CA	47	Sharpe Longmoore, Yann	Employé
33	Bald, Michel	Employé	48	Stevens, Jane	Employée
34	Blouin, Céline	Employée	49	Tears, Dave	Employé
35	Chapdelaine, Louis	Employé	50	Toussaint, Claudia	Employée
36	Chapdelaine, Marc- Antoine	Employé	51	Vallancourt, Marcel	Employé
37	Bolduc, Martine	Employée	52	Zulauff, Sandra	Comptable
38	Charland, Yves	Employé			

ORDRE DU JOUR

17 h 00	Mot de bienvenue
17 h 10	Lecture et adoption de l'ordre du jour
17 h 15	Adoption du procès-verbal de l'aga du 13 juin 2017
17 h 20	Rapport de la présidente
17 h 30	Réalisations 2017
17 h 45	Défis et objectifs de l'année 2018
17 h 55	Lecture du rapport financier au 31 décembre 2017 – Nomination du vérificateur financier 2018
18 h 10	Élections
18 h 20	Ratification des actes des administrateurs
18 h 25	Période de questions
19 h 00	Levée de l'assemblée

Arrivée des participant(e)s et inscriptions

Mot de bienvenue par Mme Julie Grenier, présidente

Mme Grenier anime l'assemblée, Mme Claudia Toussaint est responsable du visuel et Mme Martine Bolduc agit à titre de secrétaire.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour par Mme Julie Grenier

AGA 180426-1	Sur proposition de Mme Françoise Bouchard et appuyé par Mme Francine Perron, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.
-----------------	---

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 13 juin 2017 par Mme Julie Grenier

AGA 180426-2	Sur proposition de M. Marc Marin et appuyé par Mme Francine Perron, le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2017 est adopté tel que présenté.
-----------------	---

Adoptée à l'unanimité

- Une personne de l'assemblée suggère de mettre tous les documents pertinents sur le site internet pour que les gens puissent en prendre connaissance avant l'assemblée.

La présidente lui assure que cela sera fait pour l'année prochaine.

Ces documents seront donc disponibles lorsque les invitations seront faites pour l'assemblée annuelle en 2019.

3. Discours de la présidente AGA 2018

- Avant de commencer, la présidente précise qu'un résumé visuel des résultats 2017 sera fourni à la fin de la présentation. De plus, pour les gens qui aimeraient avoir les états financiers, ils pourront s'inscrire à une liste d'envoi par courriel auprès de Mme Martine Bolduc ou Mme Claudia Toussaint.
- On souligne qu'en décembre 2016 l'organisme était sur le bord du gouffre et que des décisions difficiles ont été prises.
- En cours d'année 2017, la SADC a fourni son aide à différents niveaux pour soutenir l'organisme.
- En janvier, le conseil d'administration a embauché Mme Claire Audet à titre de consultante pour aider au redressement de l'organisme. Il est fait mention de la satisfaction du CA pour le travail accompli par la consultante dans le dossier.
- La formation d'un comité de relance composé de membres du CA, de représentants de la SADC et de la consultante a permis, au cours des 4 premiers mois de l'année, de suivre hebdomadairement les étapes de restructuration et d'accélérer la prise de décision.
- On précise l'apport des employés dans cette restructuration en acceptant les modifications d'horaires et de méthodes de travail.
- On souligne le soutien de la MRC de Coaticook dans certains dossiers concernant les finances et la gestion des ententes avec les municipalités ainsi que la MRC de Memphrémagog dans les dossiers concernant les municipalités.
- La présidente indique que plusieurs bénévoles, fournisseurs et différents partenaires ont également participé de près ou de loin à cette relance.

On mentionne les points importants de l'année:

- Au début, la fermeture du magasin de Magog avait été envisagée. Mais au fil des mois, voyant d'un nouvel œil son potentiel, il a été inclus dans le plan de relance.
- La gestion des horaires pour tous les départements a été complètement revue.
- La politique de prix en magasin et la gestion des inventaires ont été modifiées.
- La configuration des deux magasins a été revue et réorganisée.
- Les ententes avec les municipalités ont été revues, négociées et de nouvelles ententes ont été prises pour l'an 2018.
- Selon les états financiers présentés plus tard, l'année se termine sur une note positive.
- Julie annonce que Madame Claire Audet, consultante, devient la nouvelle directrice générale de l'organisme. L'organisme est fier d'avoir conclu une entente de travail qui convient aux deux parties.

Le rapport se termine en rappelant la mission de l'organisme :

Contribuer au développement durable de la région : agir pour l'environnement, développer une économie solidaire et coopérer dans la transparence.

4. Réalisations de l'année 2017

Présentée par Madame Claire Audet

Madame Audet salue l'assemblée et présente ses assistantes.

- L'année 2017 fut présentée par la consultante, comme étant riche en changement.
- Bien que le principal défi était d'ordre financier, afin d'assurer toutes les chances de succès, une métamorphose dans toutes les sphères d'activité a été amorcée. Le succès a eu un effet domino et a permis à la Ressourcerie de se dépasser non seulement financièrement, mais aussi sur le plan humain, commercial, opérationnel et environnemental.

Succès financier : l'objectif

- Depuis ses débuts en 2011, la Ressourcerie n'a jamais été rentable, de sorte qu'avec son historique, le budget de départ pour 2017 avait donc été fixé à une perte de -65 000 \$.
- Comme l'entreprise était au bord du gouffre financier en début d'année, le défi était de taille et la Ressourcerie n'avait pas droit à l'erreur.
- Malgré le budget déficitaire prévu, le but ultime était de se rapprocher le plus possible du zéro. Miser 0\$ et ne pas dépasser d'un côté ou de l'autre était une cible assez difficile à atteindre!
- L'entreprise a toutefois réussi! Et pour la première fois depuis la création de la Ressourcerie, la marque du zéro a non seulement été atteinte, mais surpassée...
- Ce surplus a dépassé les attentes considérant le déficit annoncé. Mesdames Dupont et Blouin sont invitées à venir dévoiler ces résultats à l'assemblée soit un surplus de 68 950\$.
- L'objectif de départ a été dépassé par 133 950\$ et ce surplus inattendu est le résultat d'un travail d'équipe...
- Tout au long de la présentation, les employés seront invités à intervenir de différentes manières pour faire connaître les visages derrière le travail.

Où est passé ce surplus?

- Malheureusement, plusieurs fournisseurs accusaient un retard important et le manque de liquidité était un réel casse-tête lorsque l'organisme devait déboursier des sommes pour gérer ses obligations quotidiennes.
- Par chance, ce surplus a permis d'éviter la fermeture de l'entreprise, payer les fournisseurs et s'assurer d'avoir suffisamment d'argent pour payer les salaires et autres obligations.
- Ce surplus a permis de cesser d'aller frapper aux portes de certains partenaires et de quémander des avances de fonds à cause du manque de liquidité.
- Celui-ci a également empêché l'entreprise d'emprunter de nouvelles sommes d'argent et d'avoir à payer des frais supplémentaires en capital et intérêts et s'enliser davantage dans l'endettement.
- Alors de 2011 à 2016 les pertes accumulées totalisaient : 459 181\$.
- Le surplus de 68 950\$ de l'an 2017 permet de venir renverser la vapeur et ainsi réduire les pertes accumulées à 390 231\$.

Recette financière de 2017 :

- Afin d'assurer une bonne gestion financière de l'organisme, des outils de gestion ont été mis en place pour permettre d'effectuer un suivi rapide du budget, des horaires et réduire toutes dépenses non essentielles à la survie de l'entreprise.
- Cette démarche a permis de surveiller de près les résultats afin de réagir rapidement pour apporter de nouveaux changements. Ces résultats nous ont graduellement donné la chance de rassurer nos bailleurs de fonds et nos partenaires.

Côté humain :

- La Ressourcerie est un lieu riche en expériences pour les gens qui désirent s'épanouir et contribuer au développement durable. Les différentes sphères d'activité font en sorte que tous y trouvent leur compte.
- Que les gens soient passionnés par les arts, la musique, la lecture, les antiquités, l'électronique, la quincaillerie, les réparations de toutes sortes ou qu'ils cherchent un contact humain ils trouveront à la Ressourcerie un endroit chaleureux et très stimulant.
- Ce qui fait qu'en 2017, la Ressourcerie a augmenté son nombre de bénévoles à 17 comparativement à 6 en 2016 et les heures de bénévolat à 2 065 heures soit une augmentation de plus de 1 600 heures.
- C'est une quarantaine d'heures de bénévolat qui se réalise chaque semaine et il y a toujours recrutement de perles rares.

La recette de succès en ressources humaines :

- La directrice spécifie que d'abord, ce fût un travail d'observation et d'écoute basé sur le respect.
- La première étape qui a été faite pour améliorer les conditions de travail des employés a été de voir à améliorer la sécurité des lieux.
- Les employés ont une grande place dans cette restructuration et c'est pourquoi qu'ils ont été consultés, responsabilisés, sensibilisés sur l'impact de leurs actions dans l'entreprise et sur le pouvoir qu'ils ont dans l'amélioration de leur condition de travail.
- De ce fait, Mme Audet souligne qu'il est tout à fait normal ce soir de partager la scène avec eux.
- L'organigramme a été révisé, le nombre de bénévoles a augmenté, une meilleure communication à l'interne a été assurée et sans compter que Mme Audet était très présente sur le plancher en veillant aussi à suivre les recommandations du conseil d'administration.
- Le réaménagement des magasins s'est avéré très profitable et a apporté à la Ressourcerie des surplus considérables comparativement à 2016.

Les résultats sont présentés à l'assemblée par les employés suivants :

M. Louis Chapdelaine, Mme Claudia Royer, M. Michel Bald et Mme Lina Dupont :

- Le coin quincaillerie a su attirer les bricoleurs et a permis de vendre + de 8 200 articles et encaisser 12 800\$ de plus.
- Les articles de collection et ventes Web ont haussé les ventes de 52 000\$ supplémentaires comparativement à 2016.
- Hausse de la vente de meubles + de 1 555 articles pour 5 722\$ supplémentaires et les menus objets + de 31 431 articles pour 9 552\$.
- Toutefois, l'organisme a dû délaissier la vente de vêtements à Coaticook afin de respecter son partenaire le CAB et délaissier les ventes en consignment et les matelas neufs qui demandaient beaucoup trop de suivi et engageaient les liquidités de l'organisme.

Comparaison de 2017 avec 2016 dans les 2 magasins;

- Il a été enregistré 9 254 transactions supplémentaires, vendu 59 765 articles de plus et réalisé des surplus de 65 825\$ en ventes comparativement à l'année 2016.

La recette du succès commercial :

- En écoutant les clients et en baissant les prix.
- En réaménageant les 2 magasins et ce, de façon continue afin d'augmenter l'expérience magasinage.
- En s'assurant de mettre en vente tout ce qui peut l'être
- En remettant des bons de réduction aux clients qui donnent de la marchandise.
- En mettant en place des ventes tournantes pour réduire davantage la marchandise déjà réduite.
- En s'assurant que les articles de collections trouvent leurs places rapidement sur les tablettes et de donner de la latitude à notre collectionneur pour la mise en vente d'article sur internet.
- En poursuivant les démarches afin de faire connaître l'organisme par des portes ouvertes et le placement de publicité de façon stratégique.

Succès opérationnel et environnemental :

- L'organisme a constaté une baisse au niveau du tonnage recueilli par le service de collecte. Il faut considérer que l'organisme a perdu une municipalité lors de la restructuration qui était grandement desservie par ce service de collecte résidentielle. Il est donc tout à fait normal de voir une baisse au niveau du service de la collecte en 2017.
- Une hausse de marchandise a été constatée au dépôt ce qui démontre la croissance continue et l'engagement des citoyens qui adhère à la mission (la directrice fait remarquer que peut-être les bons de réduction y sont pour quelque chose).
- Une grande baisse dans les autres matières recueillies s'est fait à la suite de l'abandon de cueillettes de textiles au Comptoir familial de Magog en début d'année 2017, mais n'affecte nullement la matière recueillie auprès des municipalités participantes.

Où va la matière une fois collectée par la Ressourcerie?

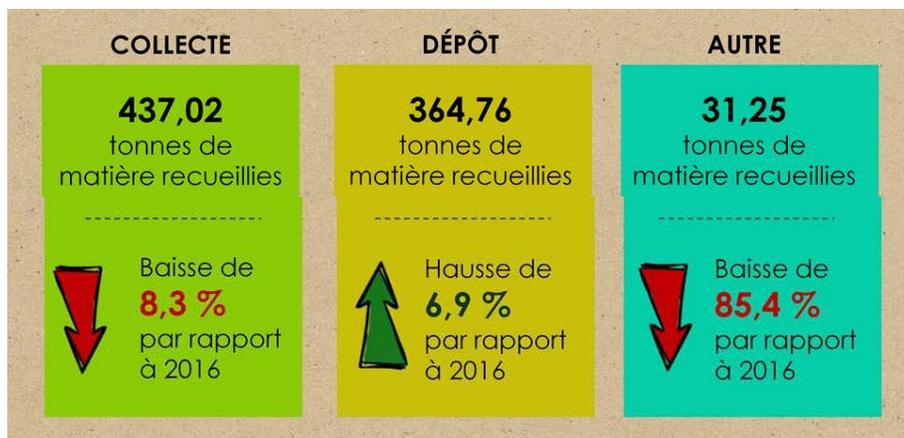
- En 2016, 12 % de déchets ont occasionné une dépense à cause du dépassement du quota permis. 13% de la matière se dirigeait dans les magasins alors que 75 % étaient recyclés.
- L'organisme est vraiment fier des résultats obtenus pour 2017 alors que les déchets ont été réduits de 4 %, passant de 12 % en 2016 à 8 % en 2017
- Pour ce qui est du réemploi, 32% de la marchandise se retrouve dans les magasins comparativement à 13 % en 2016, réduisant ainsi à 60% la matière qui prend le chemin du recyclage qui autrement aurait été directement à l'enfouissement.

Mme Audet propose quelques exemples concrets de ce qui a été fait différemment en 2017. Elle invite des employés de la Ressourcerie (Mme Gabrielle Marchand, M. Marcel Vaillancourt et M. Yann Sharpe Longmoore) à présenter ces exemples:

- En 2017, il a été vendu 294 fauteuils et divans soit 172 de plus qu'en 2016 en prenant soin de les nettoyer pour la revente.
- Au lieu de recycler les meubles abimés, les parties encore bonnes ont été mises en vente dans les magasins.
- La fabrication d'une toile sur les conteneurs a permis de protéger des intempéries la matière. Cela a eu pour effet de réduire le poids de celle-ci dans les conteneurs.

Mme Audet, souligne que les actions parfois banales au quotidien ont permis des résultats extraordinaires.

- Un record en ce qui concerne les déchets et le recyclage, ce qui a permis d'éviter de payer pour de l'extra tonnage et améliorer nos performances et ainsi mieux réaliser la mission de la Ressourcerie.
- C'est une réduction de 41 tonnes de déchets, 53 tonnes de bois et 22 tonnes de divans, tapis et matelas.
- C'est plus de 100 tonnes d'améliorations en changeant les façons de faire, ce qui équivaut à 14 autobus scolaires de moins en déchets, comparés à l'année 2016.



En résumé, Mme Audet présente la recette opérationnelle et environnementale comme suit :

- Réduction des déchets, de matière vouée au déchiquetage et recyclage
- Une réforme de A à Z a été effectuée au niveau du transport, de sorte qu'au lieu d'effectuer une *run de lait*, nous attendons d'avoir un plein camion avant de le diriger dans une municipalité et jumeler avec une autre à proximité
- Vérifier et nettoyer les fauteuils et matelas afin de les remettre en circulation
- Couvrir les conteneurs afin d'éliminer et de payer pour le poids excédentaire causé par la pluie et la neige
- Réduire le chauffage sur les lieux
- S'assurer d'éteindre les lumières

De plus, l'amélioration des performances de l'organisme a permis de sauvegarder 30 emplois, et a eu un impact direct sur la durée de vie des sites d'enfouissement.

Mme Audet remercie les citoyens qui sont de plus en plus nombreux à collaborer au développement durable de l'organisme.

5. Défis et objectifs de l'année 2018

Madame Audet souligne que :

- La Ressourcerie poursuivra la restructuration en cours, c'est-à-dire stabiliser l'entreprise et assurer sa rentabilité. Des mesures extrêmes ont été prises l'année dernière ce qui a permis à l'organisme de s'améliorer à bien des niveaux tout en réduisant les heures. Mais l'organisme réalise aussi que plus de transactions, plus d'articles vendus, ajoutés au désir de poursuivre cette lancée, demanderont l'augmentation du nombre d'heures de travail dans certains départements. Elle mentionne qu'il faudra trouver le juste milieu afin de progresser et d'assurer de maintenir la rentabilité de l'organisme.

- L'organisme verra à présenter de nouvelles offres de services aux municipalités partenaires.
- De façon prudente, la possibilité de croissance reste à l'étude afin de donner l'opportunité à d'autres municipalités de devenir partenaires.
- Mais surtout, Mme Audet mentionne que son discours est demeuré le même depuis son arrivée en poste à titre de consultante et en ce jour en tant que nouvelle directrice, c'est-à-dire voir à améliorer les conditions de travail du personnel. C'est un engagement qui lui tient profondément à cœur.

Remerciements

Mme Audet termine en remerciant les principaux acteurs de ce changement et demande aux personnes concernées de se lever au fur et à mesure qu'ils sont nommés.

Remerciements à :

- La présidente, Mme Julie Grenier pour sa grande disponibilité, son dévouement et sa capacité à porter le flambeau dans beaucoup des dossiers de cette restructuration.
- Mme Nathalie Dupuis, la secrétaire, pour sa précieuse collaboration et sa facilité d'approche dans plusieurs dossiers ainsi que dans l'amélioration des relations avec les partenaires de la MRC de Coaticook.
- Mme Lisette Maillé, pour son apport soutenu dans le dossier de la MRC de Memphrémagog et de veiller au grain tout en étant la porte-parole auprès de la MRC de Memphrémagog.
- Mme Isabelle Lemieux, pour son engagement et sa vision d'entrepreneur.
- M. Denis Brassard, le trésorier, pour ses judicieux conseils, son sens de l'humour et son dévouement dans les dossiers plus qu'extraordinaires.
- Madame Pasquale Beauvais pour son expérience, sa simplicité et sa générosité à nous épauler dans les dossiers des RH.
- Monsieur Jean-Pierre Adam, pour ses connaissances, son expertise, sa sagesse et sa vision.
- Toute l'équipe de La Ressourcerie. Étant donné qu'ils sont une trentaine, il lui est impossible de faire l'énumération des belles qualités de tous, mais elle tient à souligner leur détermination, leur courage, leur solidarité, leur ouverture d'esprit face aux nombreux changements et revirements qu'ils ont vécus et, dans certains cas, subis. Elle souligne également qu'ils sont des gens extraordinaires et exemplaires, et les remercie de leur présence, de leur bonne humeur et de leur esprit d'équipe malgré la tempête qu'ils ont traversée avec elle. Elle mentionne qu'ils sont pour elle source d'inspiration et de motivation. Tous pour un et un pour tous! Elle fait remarquer que c'est « ensemble » qu'ils ont réussi. Elle signale qu'elle est fière de l'équipe.
- Aux bénévoles, qui ont le cœur sur la main et ont à cœur la mission de l'organisme. Elle précise qu'ils sont des perles rares et que la Ressourcerie a un grand besoin d'eux.
- Aux 20 municipalités partenaires, pour leur soutien malgré un horizon qui paraissait peu prometteur.
- Mme Monique Clément et M. Mario Lalonde de la MRC de Coaticook, à Mme Mélanie Desautels de la MRC Memphrémagog, à Mme Johanne Beaudin et M. Louis Bourque de la SADC, pour leur accompagnement.

6. Lecture du rapport financier au 31 décembre 2017

Mme Grenier, remercie la directrice, Mme Audet, pour son exposé et invite Mme Brigitte Fontaine à faire la lecture du rapport financier au 31 décembre 2017.

Mme Fontaine indique que les chiffres sont intéressants et positifs. Elle présente les résultats comme suit :

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017
(non audité)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>Chiffre d'affaires</u> (Annexe A)	1 024 668 \$	991 823 \$
Coût des produits vendus (Annexe B)	<u>(274 120)</u>	<u>(365 983)</u>
Bénéfice brut	<u>750 548</u>	<u>625 840</u>
<u>CHARGES</u>		
Frais de vente (Annexe C)	480 341	622 166
Frais d'administration (Annexe D)	145 803	213 582
Frais financiers (Annexe E)	<u>55 454</u>	<u>50 959</u>
	<u>681 598</u>	<u>886 707</u>
<u>EXCÉDENT DES CHARGES PAR RAPPORT AUX PRODUITS</u>	<u>68 950 \$</u>	<u>(260 867) \$</u>

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
ÉVOLUTION DU DÉFICIT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017
(non audité)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>SOLDE DU DÉBUT</u>	(459 181) \$	(198 314) \$
Excédent des charges sur les produits	<u>68 950</u>	<u>(260 867)</u>
<u>SOLDE DE LA FIN</u>	<u>(390 231) \$</u>	<u>(459 181) \$</u>

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2017

(non audité)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ACTIF</u>		
<u>À COURT TERME</u>		
Encaisse	9 725 \$	6 957 \$
Comptes clients et autres créances	14 527	88 801
Subvention à recevoir	2 732	1 386
Stocks	45 187	48 865
Frais payés d'avance	<u>7 059</u>	<u>7 987</u>
	79 230	153 996
<u>IMMOBILISATIONS</u> (Note 4)	<u>541 119</u>	<u>599 283</u>
	<u>620 349 \$</u>	<u>753 279 \$</u>

- Mme Fontaine spécifie que le 88 801\$ dans les comptes clients et autres créances correspond à des montants à recevoir provenant des municipalités qui avaient été facturées d'avance à cause du manque de liquidité.

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2017
(non audité)

	2017	2016
<u>PASSIF</u>		
<u>À COURT TERME</u>		
Emprunt bancaire (Note 5)	35 000 \$	75 000 \$
Dettes d'exploitation et charges à payer (Note 6)	148 966	175 034
Produits perçus d'avance	660	62 087
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 8)	64 326	57 003
	248 952	369 124
<u>DETTE À LONG TERME</u> (Note 8)	475 547	540 664
<u>PRODUITS REPORTES</u> (Note 7)	286 081	302 672
	1 010 580	1 212 460
<u>DÉFICIT</u>		
Non affecté	(390 231)	(459 181)
	620 349 \$	753 279 \$

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

(non audités)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ANNEXE A - PRODUITS</u>		
Subventions	98 754 \$	109 094 \$
Revenus boutique	538 993	474 519
Recycleur	56 057	109 095
Municipalités	324 005	279 730
Autres revenus	<u>6 859</u>	<u>19 385</u>
	<u>1 024 668 \$</u>	<u>991 823 \$</u>
<u>ANNEXE B - COÛTS DES PRODUITS VENDUS</u>		
Stocks au début de l'exercice	48 865 \$	51 397 \$
Achats	30 002	68 431
Salaires et charges sociales	198 767	250 724
Charges indirectes	41 673	44 296
Stocks à la fin de l'exercice	<u>(45 187)</u>	<u>(48 865)</u>
	<u>274 120 \$</u>	<u>365 983 \$</u>

- Mme Fontaine ajoute que la différence dans « autres revenus » s'explique par la collecte de fonds qu'il y avait eu lieu en 2016.
- Elle spécifie également que la baisse significative en 2017 dans « Recycleurs » était due à l'abandon de cueillettes de textiles expliqué précédemment dans l'exposé de Mme Audet.
- Dans « Achats », la différence fait référence à l'achat de matelas pour la revente en 2016 qu'on n'avait plus en 2017.

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

(non audités)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ANNEXE C - FRAIS DE VENTE</u>		
Télécommunication	5 886 \$	6 408 \$
Salaires et charges sociales	290 936	401 247
Amortissement	58 164	60 617
Publicité	2 828	13 407
Dons & certificats cadeaux	4 800	4 467
Taxes, permis, cotisation et abonnement	1 263	1 155
Formation	-	3 151
Entretien et réparations	9 842	14 306
Assurances	3 046	2 930
Frais de vente en ligne	3 173	-
Frais de déplacement et représentation	461	4 883
Loyer	78 282	72 926
Dépenses-projets spéciaux	-	309
Frais réunions	147	1 189
Électricité et chauffage	20 723	22 726
Frais de levée de fonds	-	9 503
Frais employés et bénévoles	790	2 942
	<u>480 341 \$</u>	<u>622 166 \$</u>
<u>ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION</u>		
Salaires administration	129 011	190 699
Honoraires professionnels	8 832	15 565
Honoraires comptables	3 244	3 275
Fournitures de bureau	4 716	4 043
	<u>145 803 \$</u>	<u>213 582 \$</u>

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017
 (non audités)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ANNEXE E - FRAIS FINANCIERS</u>		
Intérêts et frais bancaires	17 174 \$	15 285 \$
Intérêts sur la dette à long terme	<u>38 280</u>	<u>35 674</u>
	<u>55 454 \$</u>	<u>50 959 \$</u>

- Pour répondre à la question d'un membre de l'assemblée, Mme Fontaine informe que l'augmentation des frais bancaires en 2017 est attribuée à la hausse du prêt, mais aussi d'une part, à l'ajout d'un camion et d'autre part, au remboursement pour la SADC.

6.1 Adoption des états financiers 2017

AGA 180426- 6.1	Il est proposé par Mme Bertha Perron, appuyé par Mme Lynda Charbonneau d'adopter les états financiers 2017 tels que présentés par la comptable.
-----------------------	---

Adoptée à l'unanimité

6.2 Nomination du vérificateur financier pour 2018

Le conseil d'administration, représenté par Mme Grenier, suggère la reconduction du mandat de Mme Brigitte Fontaine.

AGA 180426- 6.2	Il est proposé par Mme Lucienne Hick appuyé par M. Denis Ferland, de retenir les services de Brigitte Fontaine pour la vérification des états financiers pour l'année 2018.
-----------------------	---

Adoptée à l'unanimité

7. Élection pour les nouveaux administrateurs

Mme Grenier invite Mme Lisette Maillé, à animer ce point.

- Mme Maillé précise que cette année les sièges en élection sont : les 2, 4, 6 et 8.

Ces sièges correspondent à Mme Pascale Beauvais pour le poste 2, à M. Jean-Pierre Adam, qui agit comme citoyen, pour le 4, à Mme Julie Grenier pour le siège de présidente pour le 6 et à Mme Isabelle Lemieux pour le 8.

- Mme Beauvais, M. Adam, et Mme Lemieux ont choisi de renouveler.
- Mme Maillé remercie ces derniers et souligne que la présidente, Mme Grenier avait prolongé son mandat d'un an afin d'apporter de l'aide, mais que cette année serait la fin du mandat de cette dernière.
- Un appel de candidatures a été fait dans les journaux locaux, dont Le Progrès, puis sur Facebook et le site web de la Ressourcerie et sur les écrans de la Ville de Coaticook.
- Suite à l'affichage, deux candidatures ont été reçues soit : Mme Valérie Provencher et Mme Bonnie Lahaise.
- Mme Maillé fait une courte description des expériences de travail et des aspirations de chacune des candidates aux sièges.
- Le comité de sélection du CA par le biais de M. Brassard, a proposé les nominations de celles-ci lors de la dernière réunion du CA.
- Elles ont été élues par acclamation puisque le CA n'avait pas reçu plus d'offres que le nombre de sièges à pourvoir. Le CA en fait donc la proposition :

AGA 180426-7	Il est proposé par le CA et appuyé par Mme Bertha Perron et par M. Philippe Dutil d'élire les nouveaux administrateurs.
-----------------	---

Adoptée à l'unanimité

Mme Maillé remercie l'assemblée avant de céder sa place à la présidente, Mme Grenier. La présidente remercie Mme Maillé et félicite les nouvelles recrues aux sièges d'administrateurs.

8. Ratification des actes des administrateurs

AGA 180426-8	Il est proposé par Mme Lucienne Hick et appuyé par Mme Francine Perron de ratifier l'acte des administrateurs.
-----------------	--

Adoptée à l'unanimité

9. Période de questions et commentaires

Mme Grenier invite les personnes qui veulent poser des questions ou émettre des commentaires concernant l'année passée ou l'année en cours à se lever pour s'adresser à l'assemblée.

M. Marc Marin de Bolton Est :

- Il fait remarquer qu'il y a eu beaucoup de coupures dans les communications depuis la nouvelle administration.
Il demande si, à l'avenir, il y aura plus de communications avec les partenaires que ce soit à l'interne ou sur le site web car les municipalités transmettent l'information au citoyen par le biais de bulletins sur leur site web et à l'interne.

Il suggère que ce soit de façon régulière par exemple aux 3 mois. Il spécifie que lorsque la publicité vient directement de l'organisme, il y a plus d'impact. Mme Grenier mentionne que la Ressourcerie tentera de tenir compte de cette demande.

Mme Lucienne Hick :

- Elle félicite la nouvelle directrice, Mme Audet pour sa nomination. Elle fait part de son plaisir et de sa joie de travailler à chaque semaine avec l'équipe de la Ressourcerie. Elle se dit heureuse d'être là, connaissant déjà certains membres du CA.

Mme Grenier précise que Mme Hick est une bénévole active et est une membre fondatrice de l'organisme.

M. Richard Bousquet du Canton d'Orford :

- M. Bousquet désire avoir plus d'informations concernant le coin du collectionneur à Magog.

Mme Grenier souligne que ce n'est pas un autre commerce intégré au magasin de Magog, mais plutôt un département à part.

Madame Audet explique que c'est un bénévole qui donne de son temps pour évaluer, examiner les pièces de valeur retenant l'attention afin d'en déterminer le prix adéquat pour ensuite les remettre sur les tablettes en magasin ou sur eBay à l'enchère.

La Ressourcerie a amassé 2250\$ US à la suite de la vente d'une lampe par notre collectionneur. Celle-ci aurait atterri à la récupération si ce n'était de lui.

C'est ce type de bons coups qui a fait en sorte que la Ressourcerie a pu réaliser des surplus de vente, note Mme Audet.

Mme Maillé, membre du CA :

- En terminant, Mme Maillé souligne que Mme Audet a un œil de lynx pour repérer parmi le matériel reçu, les articles qui ont du potentiel dont en autre, les divans qui ont évité le site d'enfouissement. Elle tient à spécifier que cette dernière réalise un travail extraordinaire, félicitations.

Hommage à Mme Julie Grenier

Mme Natalie Dupuis prend la relève pour terminer par un hommage à la bénévole de l'année, Mme Julie Grenier afin de la remercier pour tout le travail accompli depuis 9 ans pour la Ressourcerie.

10. Levée de l'assemblée

AGA 180426-10	Il est proposé par M. David Tears, appuyé par M. Vincent Brochu, de mettre fin à l'Assemblée générale annuelle 2018.
------------------	--

Julie Grenier
Présidente

Nathalie Dupuis
Secrétaire